

PRIX DE L'ABONNEMENT
EDITION HEBDOMADAIRE :
 UN AN D'AVANCE...\$1.00 LE MOIS...\$0.50
 Rédigé en Collaboration.

LE SORELLOIS

TARIF DES ANNONCES
 Première insertion (par ligne).....10cts
 Chaque insertion subséquente.....05cts
 Avis de naissance, mariage ou décès.....25cts
 Prix réduits pour annonces à long termes
 avec réclames, etc., etc.
 W. G. M. MORGAN, Gérant.

20^{ème} ANNÉE

SOREL—VENDREDI 9 SEPTEMBRE 1904

No 25

Pilules Rouges

POUR LES
Femmes Pales et Faibles.



Nos **Pilules Rouges** sont une spécialité pour les maladies des femmes seulement; c'est ce qui fait leur force et leur popularité. Il est impossible à un remède de guérir tous les maux. Jamais, dans l'histoire de la médecine, un remède n'a obtenu autant de guérisons que nos **Pilules Rouges**. Nous demandons à nos nombreux clients de ne pas comparer nos **Pilules Rouges** aux autres remèdes guérissant tous les maux, entre autres, aux remèdes liquides qui ne doivent leur effet stimulant qu'à l'alcool qu'ils renferment.

Nos **Pilules Rouges** diffèrent de tous ces remèdes en ce qu'elles sont une spécialité d'une puissance qui tient du prodige.

Mesdames, si vous voulez restaurer votre estomac, afin que votre digestion se fasse bien et que ce que vous mangez vous profite; si vous voulez renforcer votre foie, vos reins et vos intestins, afin que toutes les impuretés disparaissent de votre système et que vous ne souffriez plus de maux de reins, de douleurs de côté, de maladie de foie ni de constipation; si vous voulez avoir un sang riche, pur et rouge, afin de faire disparaître la pâleur de votre figure, de vos lèvres, ainsi que ces cercles autour de vos yeux qui rendent si laides les jeunes filles qui pourraient être jolies; si vous voulez que vos périodes soient régulières et sans douleur; si vous voulez que vos enfants soient forts et vos maladies sans rechute; si vous voulez que le retour de l'âge se passe doucement, sans souffrance, sans paralysie ni hydrophilie, faites un usage consciencieux des **Pilules Rouges** de la Cie Chimique Franco-Américaine. Elles feront pour vous ce que ne pourraient faire la plupart des médicaments.

Nos **Pilules Rouges** guérissent les pales couleurs, les règles douloureuses, les irrégularités, les pertes blanches, le mal de reins, les douleurs dans les côtés et le bas ventre, les palpitations de cœur, les étourdissements, la perte d'appétit, la mauvaise digestion, les gonflements et les tiraillements d'estomac après les repas, les fibromes, les hémorragies, les migraines, les névralgies, tous les troubles de la circulation et enfin, tous les symptômes amenés par le beau mal. Nos **Pilules Rouges** guérissent aussi la froideur des pieds et des mains, les enflures des jointures, les hydrophilies, les paralysies et tous les maux amenés par les troubles du retour de l'âge.

Nous conseillons aux femmes qui emploient nos **Pilules Rouges**, de les prendre avec persévérance, car elles savent qu'une maladie qui a mis des années à se déclarer, ne peut pas se guérir dans quelques jours. Les femmes qui souffrent doivent prendre nos **Pilules Rouges** jusqu'à disparition complète de toutes les douleurs qu'elles endurent, et jusqu'à ce qu'elles aient recouvré leur bon appétit, leur bonne digestion, leur teint frais, leur humeur gaie et toutes les forces qu'elles ont perdues par la maladie.

Nos **Pilules Rouges** sont vendues chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la maille, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du montant de 50 cts pour une boîte ou de \$2.50 pour six boîtes.

Nos **Médecins Spécialistes** donnent tous les jours, excepté les dimanches, à toutes les femmes cherchant la santé, des consultations gratuites, à nos salons, 274 rue St-Denis, Montréal.

Les femmes qui demeurent trop loin pour venir consulter personnellement nos Médecins, sont priées de nous écrire une description complète de leurs maladies. Nos Médecins répondront le même jour donnant des conseils qui guérissent. Toutes consultations, soit personnelles ou par lettres, sont absolument gratuites et strictement confidentielles.

Nos Médecins Spécialistes qui, depuis des années, ne traitent que les maladies des femmes, ont atteint la perfection, et les cas extraordinaires guéris par eux ne doivent surprendre personne.

Se méfier des contrefaçons ou des imitations. Nos Médecins ne passent jamais de maison en maison pour soigner nos malades. Nos **Pilules Rouges** ne sont jamais vendues au 100. Elles sont toujours vendues en petites boîtes de bois contenant 50 **Pilules Rouges**, comme le fac-simile de la boîte ci-haut.

Refusez sévèrement toutes les autres **Pilules Rouges** qu'on pourrait vous offrir. Insistez pour que le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine soit bien sur chaque boîte. Ce sont les seules véritables. Toute correspondance doit être adressée comme suit: Compagnie Chimique Franco-Américaine, 274 rue St-Denis, Montréal.

te fibre de la race d'Osman.

En admettant pour un instant une improbabilité, si jamais une révolution se produisait en Turquie, ce sont les femmes qui la provoqueraient. Abdul Hamid n'ignore pas cette latente puissance féminine, et il a soin d'éviter ce qui pourrait amener l'explosion.

Un jour, soupçonnant un de ses gendres, fils de Damad pacha, de comploter contre lui, — ce qui était la vérité, — Abdul Hamid appela la princesse et, par des paroles caressantes, des promesses mirifiques, essaya de lui arracher des aveux. "Sire répondit-elle simplement, je suis princesse du sang et j'aime mon mari; voilà deux bonnes raisons pour ne pas répondre à votre Majesté."

Le sultan parut enchanté de cette petite leçon, offrit une bague à sa fille, et une semaine après envoya la princesse au fond de Tripoli d'Afrique. "Je veux rejoindre mon mari!" déclara la sultane. Une dépêche fut adressée au gouverneur de Tripoli et l'exilé réintégra le domicile conjugal.

Une autre fois, piqué de la tentative amoureuse, le sultan écrivit de près une jeune Circassienne. Son agacé galant ne paraissait pas l'impressionner, il lui demanda quel était le motif de sa froideur. "Je n'aime pas les hommes qui portent la barbe" avoua carrément la belle enfant. Le sultan se mordit les lèvres et n'insista plus.

A quelque temps de là, la Circassienne épousa un jeune "mémour" dépourvu de l'ornement qui l'honorait. Le lendemain du mariage, — on remarquera à quel point le procédé était mesquin, — un décret impérial ordonnait à tous les "mémours" de laisser pousser leur barbe.

La Circassienne n'eut pas le dessous. Ayant trouvé l'occasion d'approcher le monarque, elle lui dit dans un charmant sourire: "Je remercie votre Majesté de sa bonne intention, me voilà, grâce à elle, réconciliée avec la barbe: elle va à ravir à mon mari."



Le Savon Sunlight ne peut injurier vos draps de lit, ni les durcir. Il les rendra doux, blancs et moelleux.

Plus que centenaire

On vit encore cent ans dans ce siècle d'électricité et c'est une Canadienne de Worcester, Mass., qui est l'exemple le plus frappant de la vitalité de notre race.

Mme Johanna Harpin est entrée dans la 102^e année de son âge jeudi dernier. La chevelure de Mme Harpin est d'une blancheur très pure, elle a encore l'oreille fine et peut entendre le moindre murmure et enfler une aiguille.

Mme Harpin naquit à Montréal, le 18 août 1802, du mariage de M. et Mme Jean Drapeau. Elle se maria avec M. Abraham Harpin de cette ville en 1822, et durant la même année, le couple émigra à Worcester pour y demeurer. M. Harpin mourut il y a trente ans.

Elle est à la tête de cinq générations et la plupart de ses descendants sont dispersés dans les environs de Worcester.

Avez-vous le Hoquet?

C'est là une chose très désagréable, n'est-ce pas? Pourquoi ne prenez-vous pas de temps à autre quelques gouttes de Nerviline, et vous guérissez, jamais elle n'échoue. La Nerviline de Polson est un parfait trépas pour les personnes qui souffrent du hoquet et des gaz d'estomac. Rien de mieux que la Nerviline, n'est fabriqué, ayez-en une bouteille de 25c aujourd'hui.

Fabrication Electrique de la Porcelaine

On est parvenu à utiliser le four électrique pour la fabrication de la porcelaine. Dans ce nouveau procédé, la pâte n'est plus moulée et travaillée à froid; on la pulvérise d'abord très finement, puis on la sèche; dans cet état on la soumet à la température de 3,200 degrés du four électrique. La pâte entre alors en fusion et on la coule dans des moules appropriés. Pour émailler cette porcelaine coulée, on prépare, à cet effet, d'une certaine façon, les parois du moule, ou bien on laisse refroidir la pièce jusqu'aux environs de 1,800 degrés, et on la saupoudre d'une poudre de verre blanche ou colorée de composition spéciale.

On assure que ce procédé de fabrication est économique, quand on dispose d'une force hydraulique capable de produire à bas prix l'énergie électrique nécessaire.

N'enserrez jamais vos Cors

Dans des chaussures trop étroites, enlevez les sans douleur à l'aide du Putnam's Corn Extractor. Il accomplit la chose en 24 heures, sans jamais causer aucune douleur, ni laisser de plaies. Prompt, certain et absolument sans douleur. Servez-vous seulement du Putnam's.

Décisions judiciaires concernant les journaux.

1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre jet responsable du paiement.

2. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur son bonnement, autrement l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, hors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4. Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une préemption et une preuve prima facie intention.

Hotel Riendeau

En face De l'Hotel de Ville et du Palais de justice.
 Quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer.

58-60 Place Jacques-Cartier
 MONTRÉAL
 M. ARTHUR TANGUAY
 PROPRIETAIRE

Marché de Sorel

3 sept. 1904.

Dernières ventes et prix les plus récents

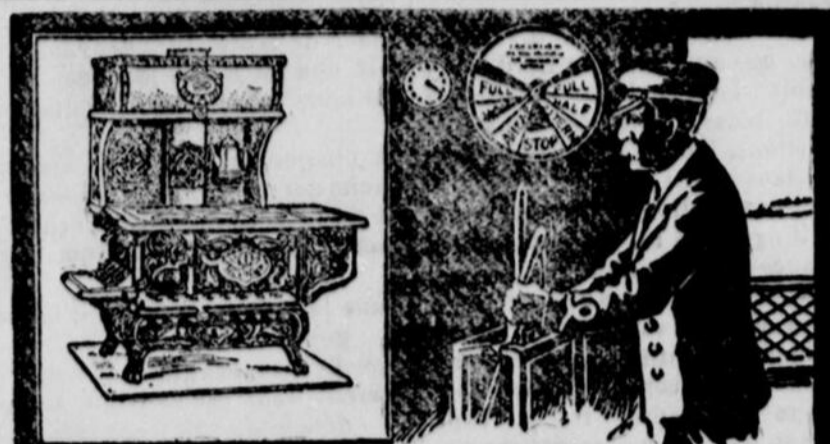
Nous appelons l'attention sur nos prix du marché de Sorel, tous jours vérifiés chaque samedi. Les prix sont puisés aux meilleures sources.

GRAINS

Avoine, par Minot, 45c.
 Orge, à 80c.
 Blé, \$1.20
 Pois, \$1.00 à 1.40, extra, cuisants \$1.45.
 Sarrasin, 65c à 70c.
 Blé-d'Inde, 60c.

VIANDES

Lard, par 100 livres, 8.00 à \$9.00
 Lard frais, par livre, 8 à 10c 11c
 Lard salé, 10, 11, 12c
 Bœuf, par livre, de 6 à 9c suivant la qualité. — par cent livres, \$5 à \$6. — quartier de



Pandora Range

Se Conduit comme un Engin.
 Le tiers de la vie d'une ménagère est passé dans sa cuisine. La moitié des travaux du ménage est faite au fourneau de cuisine. Votre poêle peut doubler ou réduire de moitié l'esclavage culinaire de la maison.
 Un poêle médicere ajoute des traces au travail, et les traces multiplient l'ouvrage de la ménagère.
 Ayez un poêle qui réduit l'ouvrage et élimine les traces.
 Le "Pandora" est manié aussi facilement et avec autant de précision qu'un Engin, il répond au touché aussi promptement que l'engin obéit à la main de l'ingénieur.
 Le "Pandora" épargne le trouble, et parce que le trouble tue, le "Pandora" prolonge la vie.
 En vente partout. Ecrivez pour un livret.



London, Toronto, Montréal, Winnipeg, Vancouver, St-Jean, N.B.

A. C. TREMPÉ, seul agent à Sorel.

Banque d'Hochelega.

Capital payé.....\$2,000,000
 Fonds de Réserve..... 1,200,000

Lettres de crédit circulaires émises à ce bureau et payables dans tous les pays du monde.

Dépôts reçus et intérêts accordés.
 Traités vendues et collectées sur toutes les principales villes du Canada et des Etats-Unis.
 Argent Français, Anglais et Américain, acheté et vendu.

SUCCURSALE A SOREL:
 Coin des Rues du Roi et George.

J. A. THERIEN,
 Gerant.
 Téléphone Bell No. 9.

BANQUE MOLSON

Incorporée par Acte du Parlement 1855.
 Bureau principal: MONTREAL

Capital autorisé.....\$5,000,000.00
 " payé..... 2,856,420.00
 Fonds stable..... 2,720,778.00

SUCCURSALE A SOREL

RUE DU ROI.
 J. FRED. MOREAULT,
 Gerant.

Dépôts reçus et intérêt accordé; Collections sollicitées et remises de fonds immédiates. Traités fournis sur toutes les principales villes du Dominion et des Etats-Unis. Lettres de Crédits dans toutes les parties du pays et du monde entier. Argent anglais et américain acheté et vendu.
 Communications par Téléphone.

Sirop, le gallon, 80c à \$1.00.
 Sucre, la livre, 8 à 9 cts.
 Fromage, la livre, 13 à 14 cts.
 Miel, en gâteaux, la livre, 10 cts.
 Miel coulé, 9 à 10 cts.
 Saindoux, 12 à 13 cts.
 Laine, 50 cts filée.
 Peaux, 6 1/2 à 7 cts.
 Peaux de mouton, 55 à 60 cts.
 Peaux de veaux, 60 cts et plus

LEGUMES ET FRUITS

Patates, le minot, 4.30c.
 Oignons, \$3.00 le minot.
 Fèves, \$2.00 le minot.
 Pomme, \$4.00 à 5.50, le baril.
 Salade, le pied 1 cts.
 Ail, la doz, 10 cts.
 Fèves, la pinte, 10.
 Celeri, 5 à 8 cts le pied.

Betteraves, 1 à 2 cts pièce.
 Carottes nouvelles, 40 à 45c. le minot.

Concombres, la pièce, 1 cts.
 Navets, le minot, 30 cts.
 Tomates, 40 cts la doz.
 Choux nouveaux, 4c. la lbs.
 Radis, 6 pour 5c.

VOLAILLES

Dinde, à la livre, 15 à 20 cts.
 Poule, couple de 90c à \$1.00.
 Poulets, couple 35 à 50 cts

LAITERIE ET DIVERS

Beurre de ferme, la livre 16 à 18c.
 1^{ère} qualité.
 Œufs, 18 à 20c.

CARTES D'AFFAIRES

E. A. D. MORGAN.
 AVOCAT
 Bâtisse Banque du Peuple, Montréal.
 15 septembre 1899. — a.

A. P. Vanasse
 AVOCAT,
 Etude, au-dessus des bureaux du
 Télégraphe, de l'Express, etc.
 Bloc Vanasse.

Près de la Banque d'Hochelega,
 RUE GEORGE—SOREL, P. Q.

DR. W O PICHETTE,

L. S. B.
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 104 et 106 RUE AUGUSTA
 SOREL

Porte voisine de M le Dr Fleury

Les bureaux seront ouverts de 9 hrs
 m. à 8 hrs p. m.

Oct. 1899. —

L. N. St-Martin

S. B. L. B.
 NOTAIRE
 76 RUE CHARLOTTE SOREL. En
 face du magasin de M. AMA-
 BLE LUSSIER.

Argent à prêter. — Assurance
 FEU ET VIE,
 4 Octobre 1901. — la.

JOSEPH P. HEROUX

INGÉNIEUR CIVIL.
 DIPLOMÉ de l'Ecole Poly-
 technique, de Montréal

Entrepreneur Constructeur.

Spécialité: CONSTRUCTIONS
 RELIGIEUSES

Boîte Postale No. 141, Sorel.
 Téléphone St-Laurent, No.
 27-6-02—1a.

Aux Eleveurs et Amateurs
 d'Animaux.

Dr J. B. R. TELMOSE,

Médecin Vétérinaire.
 Gradué de l'Université Laval,
 de Montréal, membre de l'Asso-
 ciation Médicale Vétérinaire
 Française, de Montréal.

Donnera des soins aux ani-
 maux domestiques de toutes es-
 pèces.

Service de nuit et de jour.
 Bureau et résidence—

No. 152 Rue Sophie—SOREL,
 Tél. phone Bell No.

Bureau de campagne, tous les
 matins à St-Aimé et tous les ven-
 dredis à Pierreville.

1 Juillet 1904—1a

Dupont & Ledue.

Ingénieurs civils
 et arpenteurs
 MONTREAL

Installations de machines hy-
 drauliques et électriques.
 Expertise pour rivières et cours
 d'eau.

Spécialité:
 EGOUTS et AQUEDUCS.
 Bureau 35 rue ST-JACQUES,
 Montréal.

Sorel, 14 août 1903.—1 an.

Carleton Hotel

Sorel, P. Q.
 Aimé Bourgeois, Prop

Magnifiques salons, salle
 à dîner splendide, Chambres à coucher avec bons
 lits, Belles Salles d'chantillon.

LIQUEURS ET CIGARES DE CHOIX
 PRIX POPULAIRES.

Littérature Française

Si vous désirez passer des veilles agréables avec de la bonne littérature française, adressez-vous à ALFRED LUSSIER, au Sorellois, qui a toujours en mains le plus bel assortiment de romans que l'on puisse désirer. Prix 10c en montant.

PLUS DE TRESSE!

Une grasse nouvelle nous arrive de Chinatowa; nos blanchisseurs orientaux vont paraître, dans un très proche avenir, couper les longues longues tresses qui vont si bien à leur genre de beauté.

Pourquoi? Parce que le Bow-Wong-Woy le veut ainsi. Le Bow-Wong-Woy est la plus avancée des sociétés secrètes chinoises. Le Bow-Wong-Woy s'est donné pour but de détruire les superstitions et les préjugés séculaires qui ont empêché jusqu'ici la Chine de participer au progrès universel.

Cette société a, à Montréal un comité local qui fait une propagande active parmi nos braves repousseurs. Elle déjà fait de nombreux adeptes et il est à prévoir que bien des tresses tomberont en même temps que les feuilles automne.

Les membres du Bow-Wong-Woy donnent comme raison de cette opération capillaire l'origine même de la tresse chinoise. Cette mode singulière fut, en effet, imposée aux Chinois vaincus par les conquérants tartares. C'est donc une marque de servitude qu'un blanchisseur qui se respecte ne peut tolérer plus longtemps.

Cette raison, excellente d'ailleurs n'est peut-être pas la seule. Les Chinois nés malins, espèrent peut-être, en se coiffant à l'européenne réunir plus facilement à pénétrer en contrebande aux Etats-Unis.
 Et puis, en cherchant bien, on retrouverait peut-être chez quelques membres du Bow-Wong-Woy, le raisonnement bien connu du renard à qui l'on a coupé la queue.

SOYEZ PERSUADE

Pas de souffrances inutiles, si vous prenez, au début de votre rhume, du BAUME RHUMAL le célèbre spécifique français.

La femme turque

Les qualités de la race

Une lettre de Constantinople à la "Revue mondiale" dit, à propos des récentes démêlés du sultan avec certains membres de sa famille, que les hommes qui entourent le sultan sont avilis, mais que les femmes turques, à quel que hiérarchie sociale qu'elles appartiennent, ont gardé l'empreinte

Petites Notes

On annonce l'achat par le Grand-Tronc, du chemin de fer Canada-Atlantique. Ce chemin a une longueur de 506 milles de voies ferrées.

La cause de la Cie du Richelieu vs la Dominion Coal Coy pour la destruction du vapeur Canada se continue actuellement à Québec, devant la Cour de la vice-amirauté présidée par le juge Routhier.

M. Chas. Veilleux, de Lévis, qui est porteur d'un jugement pour un montant d'au delà de \$26,000 pour du bois fourni à la compagnie de chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur et destiné à être employé à la construction de leur quai à Paspébiac, vient d'obtenir du tribunal un ordre enjoignant au Shérif du comté de Bonaventure de vendre le dit chemin.

L'Atlantique et Lac Supérieur, qui a une longueur de 98 milles, part de Métapédia, et se termine à New Carlisle. C'est à ce dernier endroit, qu'aura lieu la vente le 5 octobre prochain, à moins qu'une opposition ne soit interjetée dans l'intervalle, ce qui est plus que probable.

L'invalidation de l'élection de M. Brown, député libéral pour Perth-Nord, et le renvoi de la pétition contre M. A. A. Mahaffy, député conservateur de Muskoka, ont causé un certain émoi dans les cercles politiques de la province d'Ontario.

Le tableau suivant indique clairement la position des deux partis.

Table with 2 columns: Position (Sièges à la législature d'Ontario, Députés libéraux, etc.) and Count (98, 50, 47, etc.).

M. Ed. C. Lalonde, maire de la ville de Longueuil, et surintendant du Québec Southern Ry., vient d'être nommé par le Gouvernement Fédéral inspecteur des accidents sur les chemins de fer, et fera par conséquent partie du personnel de la nouvelle Commission de Chemins de Fer.

NOTRE NOUVEAU GOUVERNEUR

Lord Grey, fils du général Sir Charles Grey, est nommé à ce poste distingué.

Londres—Le roi Édouard vient d'approuver la nomination de Lord Grey comme gouverneur général du Canada, en remplacement de Lord Minto.

Né le 28 novembre 1851, Lord Grey est le fils du général sir Charles Grey et de Caroline, fille de sir Thomas Harvie Farquhar. C'est à l'école Harrow qu'il reçut son éducation première.

En 1877, il épousa Mlle Alice, fille de Robert Stayer Holford, M. P., député de Westoubric, Gloucester-shire.

De 1880 à 1885, il représenta aux Communes, comme député libéral, le comté de Northumberland. Il fut élu député de Tyne-side, en 1885 et réélu au parlement pour ce comté jusqu'en 1886.

Il possède une propriété de 17,000 acres. Son héritier, Charles Robert vicomte de Howick, né le 10 décembre 1879, est lieutenant dans le régiment des "Life Guards".

Le "Times" de Londres, publie ce qui suit: "Lord Grey réunit les qualités essentielles pour réussir dans ses nouvelles fonctions. Par sa conviction intime dans l'existence de l'empire et la conciliation de son caractère, il égalisera les plateaux de la balance entre les deux parties.

Nous sommes convaincus qu'il saura montrer une certaine fermeté dans sa position comme représentant de la couronne. Nul doute que les canadiens-français comme les Anglais lui seront sympathiques et amis. C'est l'homme capable de maintenir les relations cordiales avec les Etats-Unis.

Son expérience dans l'Afrique l'amènera à vouloir l'extension de la colonisation dans le Nord-Ouest. Doué d'une vive imagination, Lord Grey embrassera avec enthousiasme le problème de travailler au développement de ces régions en faisant du Nord-Ouest un vaste champ pour l'immigration anglaise."

Tout le système est empoisonné

Ce qui peut arriver dans les cas de catarrhe, c'est que très souvent il se répande dans le système entier. Dans la première période de la maladie, le catarrhe la guérira en quelques heures; dans la dernière période le traitement sera plus long, mais il guérira tout de même.

Feu Mme Gouin

C'est avec regrets que nous avons appris la mort de Mme Gouin épouse de l'Hon. Lomer Gouin ministre des Travaux Publics, arrivée dimanche dernier, à Montréal, à l'âge de 37 ans.

Mère et Bébé.

Quand le bébé est bien, la mère est heureuse. Quand le bébé est revêché, maussade, févreux et qu'il ne peut dormir, la mère est abattue, harassée et malheureuse. Les Tablettes Baby's Own rendent heureux et la mère et le bébé, parce qu'elles guérissent toutes les indispositions communes aux bébés et aux jeunes enfants.

LA CHASSE

DANS LES Iles du Lac Saint Pierre

Enfin nous entrons en automne: Les mousses et les fruits sont mûrs; La plaine est un peu monotone, Mais les flots et les cieux sont purs.

Au bois, dans les joncs, sur la grève, Bécasses, canards et pluviers Passent et repassent sans trêve, Semant l'air de cris variés.

Sur les longues pointes sableuses Que dentellent les joncs cuivrés, Voltent par bandes tapageuses Chevaliers, rosses et dorés.

Tantôt s'entrejoignant rapides. De soleil et d'air pur grisés, Ils devançant les flots limpides lord lieutenant des Northumberland.

Et tantôt s'étendant leurs ailes Et plume à plume les lavant, Afin qu'elles brillent plus belles Du bec les polissent au vent.

Déjà, sur la grève penchée, Scène de leurs ébats bruyants, Gît une sanglante jonchée De leurs petits corps palpitants.

Et chaque butte, chaque souche Cache derrière elle un chasseur; Et de tous côtés la cartouche Sème dru le plomb destructeur.

Dans la baie aux marais d'herbages Sarcelles, canards gris et noirs, Nourris dans ces endroits sauvages, Revient du lac tous les soirs.

Puis là pête-môle s'abattent, Pour ravager dans les roseaux Herbes, joncs, avoine, et se hâtent Ensuite vers les hautes eaux.

C'est dans ces claires nuits d'automne Que le chasseur va se placer A l'affût que l'ombre environne, Pour guetter ce qui doit passer.

Par un couin couin bizarre Les appelants tenus captifs, Entre deux lignes dans la mare Attirent les canards craintifs.

Le chasseur, plein d'impatience, Attend l'instant où tout à coup Ce gibier, avec défiance Des appelants, s'éloigne en coup.

Pois soudain un éclair rapide, Suivi de détonation, Jallit; et le Nemrod cupide Applaudit à son action.

Dans les taillis de bouleaux frêles, D'ormes, de saules jaunissants, Avec des brises à voix grêles Passent des oiseaux frémissants.

Ce sont les bécasses qui glissent Sur ces terrains sombres et bas, Guidant, aux odeurs qui jaillissent

De leur corps, les chiens sur leurs pas.

Voyez-vous ce setter de race? Serpenter prompt comme l'éclair, Flairant tout le long de la trace, Puis soudain, le museau dans l'air,

S'arrêter, et sans qu'il la voie, Pointer la bécasse? D'un bond Le chien s'élançe sur la proie, Qui se lève et tire de long.

Tai que passionne la chasse, Gai disciple de saint Hubert, Tires-tu jamais la bécasse? S'envolant rapide dans l'air?

Durant tes courses sur la grève, As-tu bourré de beaux pluviers Gros et gras, jusqu'à ce qu'il crève, Ton antique sac à gibiers?

As-tu par une nuit sans lune Criblé ton meilleur appelant, Et puis, sans amertume aucune, Dormi jusqu'à jour en roulant?

Puis enfin, revenant bredouille, As-tu dit le fait carrément, Et, devant que ton fusil rouille, Pris ta revanche crânement?

Souviens-toi que ma tente, ouverte Au Nemrod errant et sans peur, Ayant bon pied et l'œil alerte, A son hôte porte bonheur.

MAURICE CHEVALIER La Queue du Rat, sept. 1904.

C'EST DU A CELA

La faveur dont jouit le BAUME RHUMAL auprès de tous les malades atteints de rhume, toux, grippe, bronchite, est due à sa grande rapidité d'action et à son insurpassable efficacité. En vente dans toutes les pharmacies, 25c la bouteille.

Amendements au Code du Notariat

Sous ce titre, la Revue du Notariat, — Livraison du 15 Août dernier, a jugé à propos de mettre sous les yeux des Notaires, de la Province, un petit amendement à la loi du Notariat, — et elle tire une conclusion qui me paraît être un acte de déloyauté, à mon égard. Voici :

L'article 3632 S. R. P. Q. — qui reproduit la législation de 1870 se lit comme suit: "L'exercice de la Profession de Notaire est aussi interdit aux Notaires nommés shérifs, Députés-shérifs, Protonotaires, Députés-Protonotaires, Régistrateurs, et Députés-Régistrateurs."

A cet Article est ajouté l'alinéa suivant: "Cette disposition ne s'applique pas aux Notaires nommés Régistrateurs avant le 1er Janvier 1874, (législation de 1875), non plus qu'à ceux-ci nommés plus tard Régistrateur-conjoint" (législation de 1883).

J'étais Régistrateur nommé avant le 1er Janvier 1874 et, en vertu de la loi de 1875, j'ai continué ma pratique de Notaire et mon office de Régistrateur.

En Septembre 1890, je fus démis de ma position de Régistrateur. — Et en Février 1896, je fus nommé Régistrateur-conjoint, et je repris la pratique de ma profession de Notaire, en vertu de la législation de 1883.

Ce droit de pratiquer doit paraître assez clair à tout le monde. Hé bien, l'écrivain de la Revue ne voit que les Tribunaux qui puissent en décider. Et c'est cette partie de son article que je trouve déloyale, et qui me paraît avoir d'autre but que celui de semer le doute chez mes clients.

Comme je tiens à faire disparaître l'effet de cet article. Je propose ceci à la Revue — Je vais remettre à la Chambre des Notaires le reçu de ma contribution pour l'année courante. Je demanderai ensuite au Trésorier de la Chambre de recevoir ma contribution qu'il me refusera, et nous ferons décider la question.

Je suis certain que si la Chambre a des doutes, comme l'écrivain de la Revue, elle ne refusera pas d'accepter ma proposition et ceux qui s'intéressent à ma déqualification, devront loyalement en prendre l'initiative auprès de la Chambre des Notaires.

On voudra bien remarquer que la Loi ne prononce pas l'incompétibilité comme dans l'article 3634; elle se prononce sur l'interdit. D'ailleurs il n'y a pas d'exclusion légale touchant les fonctions de Régistrateur et de Notaire, on n'elles, n'y ayant aucun contrôle, ou autorité ou surveillance de l'une sur l'autre de ces fonctions. Et comment croire à l'incompétibilité, quand on sait que dès 1841 les bureaux d'Enregistrement de la Province ont presque exclusivement été tenus par des Notaires pratiquants.

J'exerçais donc comme Notaire en 1897 lors que M. le Notaire Mondou, de Pierreville, fit passer un amendement à l'effet de rappeler la législation de 1883, c'est-à-dire, à l'effet d'empêcher que le Régistrateur-conjoint eût le droit de pratiquer. A ce propos, l'Écrivain de la Revue déclare que la Chambre des Notaires n'a pas voulu prendre l'initiative de cet amendement. Pas étonnant! Elle savait que j'avais accepté la position de Régistrateur-conjoint sous l'empire de la loi telle qu'écrivent l'article 3632, et qu'il était aussi injuste de me priver de ma clientèle en 1897, qu'il l'aurait été en 1874 pour les Régistrateurs d'alors. Elle savait également que je suis un des trois seuls survivants de cette phalange de Notaires-Régistrateurs de 1874 — et que ça n'était pas la peine d'amender la loi à cause des trois sexagénaires et derniers représentants, d'une grande famille disparue.

J'ai toujours souffert de cette injustice; et ce printemps, j'ai fait appel au bon sens de nos législateurs, et leur ai demandé, vît tout ce que dessus dit, de rappeler l'amendement de 1897. On me l'a accordé à l'unanimité. Et je suis encore Notaire, et je veux l'être avec ou sans le concours de l'écrivain de la Revue, et je ne craindrai pas d'aller devant les tribunaux aussitôt que l'occasion m'en sera fournie.

Maintenant, je me demande qu'elle était l'intention des législateurs quand ils ont interdit le cumul en question, n'y ayant rien d'antipathique devant la loi, la morale et l'ordre Public. C'était pour eux, sans aucun doute, une simple question de répartition de la clientèle, et à cause de la position trop inégale en faveur des Régistrateurs.

Ce pouvait être un motif assez plausible en faveur des Notaires d'alors. — Et probablement que le même motif agissait quand on a accordé au Régistrateur-conjoint le droit de pratiquer sachant bien que les Notaires, ayant droit à ce bénéfice ne pouvaient être que des vieillards, rognés de moitié dans leurs revenus comme régistrateurs.

Mais en songeant et en examinant tout ce qui se passe et s'agit dans les diverses classes du travail, il me semble qu'il y a eu injustice à priver le Régistrateur de pratiquer sa profession de Notaire.

N'est-ce pas pécher contre le principe de la liberté qui s'exerce dans toutes les autres branches de l'activité humaine, et contre le droit de propriété? Mais je veux en rester avec la profession, quand à cette question.

Ainsi, dans mon comté, je vois M. le Notaire Touzin de St-Guil-laume d'Upton qui exerce sa profession dans le bureau de la Banque Provinciale dont il est, en même temps, le gérant. Il est là installé dans un splendide appartement, au milieu de l'argent, des affaires, des dépôts et des dépenses de ses paroissiens et des riches habitants des paroisses environnantes, qui sont autant de clients assurés pour la pratique.

N'est-ce pas une position de privilégié incomparablement supérieure à celle de Régistrateur? Je vois encore M. le Notaire Mondou, dans la même position que son confrère de St-Guil-laume. Seulement Pierreville où il réside est un centre exceptionnellement avantageux pour le commerce et les affaires, en général. A son comté de Banque M. Mondou ajoute celui de la navigation de la Rivière St-François, transportant le commerce entre Montréal et les deux tiers des Paroisses du Comté. Il est un des principaux fabricants de beurre et fromage de la région, de plus il s'est adjoint un confrère Notaire, dans un bureau attentant au sien pour l'aider à servir sa clientèle.

Si le cumul qu'on me reproche est un péché, je voudrais bien savoir comment on nomme et qualifie ces deux cas. Et pour terminer comme l'écrivain de la Revue je me contente de mettre simplement ces faits sous les yeux de mes confrères Notaires, afin qu'ils puissent se rendre compte, et juger des incongruences de la loi. Que mes confrères de St-Guil-laume et de Pierreville veuillent bien croire qu'en les citant ici, je n'entends que me défendre, car j'ai pour principe, que si ces messieurs ont du talent, de l'ordre, de l'énergie et de la volonté, ils ont droit de les faire valoir, et que nous n'avons qu'à les féliciter comme je prétends que partout où la morale, la loi et l'ordre public ne souffrent pas d'atteintes, la législation n'a pas droit d'intervenir et mettre d'interdit.

L. M. BLONDIN.

travail, il me semble qu'il y a eu injustice à priver le Régistrateur de pratiquer sa profession de Notaire.

N'est-ce pas pécher contre le principe de la liberté qui s'exerce dans toutes les autres branches de l'activité humaine, et contre le droit de propriété? Mais je veux en rester avec la profession, quand à cette question.

Ainsi, dans mon comté, je vois M. le Notaire Touzin de St-Guil-laume d'Upton qui exerce sa profession dans le bureau de la Banque Provinciale dont il est, en même temps, le gérant. Il est là installé dans un splendide appartement, au milieu de l'argent, des affaires, des dépôts et des dépenses de ses paroissiens et des riches habitants des paroisses environnantes, qui sont autant de clients assurés pour la pratique.

N'est-ce pas une position de privilégié incomparablement supérieure à celle de Régistrateur? Je vois encore M. le Notaire Mondou, dans la même position que son confrère de St-Guil-laume. Seulement Pierreville où il réside est un centre exceptionnellement avantageux pour le commerce et les affaires, en général. A son comté de Banque M. Mondou ajoute celui de la navigation de la Rivière St-François, transportant le commerce entre Montréal et les deux tiers des Paroisses du Comté. Il est un des principaux fabricants de beurre et fromage de la région, de plus il s'est adjoint un confrère Notaire, dans un bureau attentant au sien pour l'aider à servir sa clientèle.

Si le cumul qu'on me reproche est un péché, je voudrais bien savoir comment on nomme et qualifie ces deux cas. Et pour terminer comme l'écrivain de la Revue je me contente de mettre simplement ces faits sous les yeux de mes confrères Notaires, afin qu'ils puissent se rendre compte, et juger des incongruences de la loi. Que mes confrères de St-Guil-laume et de Pierreville veuillent bien croire qu'en les citant ici, je n'entends que me défendre, car j'ai pour principe, que si ces messieurs ont du talent, de l'ordre, de l'énergie et de la volonté, ils ont droit de les faire valoir, et que nous n'avons qu'à les féliciter comme je prétends que partout où la morale, la loi et l'ordre public ne souffrent pas d'atteintes, la législation n'a pas droit d'intervenir et mettre d'interdit.

L. M. BLONDIN.

Aux Etudes.

Les vacances sont finies. Les étudiants reviennent par milliers reprendre leur place aux foyers où ils ont déjà appris à aimer ces dévouements qui se mul-

tiplient pour les préparer aux luttes de la vie. Leur nombre s'accroît des jeunes recrues que chaque rentrée amène aux études.

Aux jeunes, il est encore trop tôt pour dire qu'ils doivent se livrer à l'étude avec toute l'ardeur que leur force physique leur permet d'y donner.

Mais à ceux qui voient déjà approcher l'heure où ils devront vivre des connaissances acquises au collège, nous disons: redoublez de courage, d'attention, d'énergie et de travail. Ne perdez rien de ce que l'on vous enseigne. Briez-vous aux habitudes d'ordre et de devoir que l'on vous enseigne autant par l'exemple que par la parole. Imprimez-vous profondément des principes que l'on vous inculque.

Vous n'aurez pas fait deux pas dans le dur chemin de la vie, que vous regretterez les heures perdues au collège.

Le succès dans le monde dépend surtout du travail intelligent et persévérant.

Le manque de sommeil et d'appétit, et cette sensation de fatigue, de lassitude, de morosité que les accompagnent, sont promptement soulagés par le

Wine de Quinine de Campbell Les médecins l'ordonnent spécialement pour les anémiques et les convalescents. Méfiez-vous des contrefaçons. K. CAMPBELL & CIE, MFRS. MONTREAL.

BELLE CEREMONIE

A l'Hôtel Dieu, le 30 Août, a eu lieu une cérémonie religieuse présidée par Sa Grandeur Mgr M. Decelles.

UN TONIQUE NUTRITIF

LE VIN SAINT-LEHON est un bon vieux vin Tonic qui est à la fois nourrissant et renforçant. Il combine les propriétés nutritives de quelques toniques avec les effets renforçants et stimulants d'autres. Ainsi, le Vin St Lehon est également efficace pour guérir l'Anémie, la Perte de Chair et de Force, le manque d'Appétit, et toutes autres conditions dues au sang pauvre et à un état affaibli de l'organisme.

En vente par les Droguistes, Epiciers et Hôtelliers. F. X. ST-CHARLES & CIE, 257 St-Laurent, MONTREAL. Epiciers et Importateurs de Vins en Gros, seuls Agents pour le Canada. 15 Juillet 1904

Advertisement for Vin St-Michel featuring an illustration of a woman and text: "La prescription exacte du Médecin" Dans les cas d'extrême faiblesse... C'est son tonique favori, celui qu'il connaît et sur lequel il peut compter. Il a constaté combien rapidement ses patients engraisaient... La Grippe et de la Fièvre Typhoïde—le médecin prescrit le Vin St-Michel.

GRATIS—Sur demande nous vous enverrons l'Album du Vin St-Michel contenant ces illustrations et des renseignements utiles à tous.

Ont prononcé les vœux temporaires des sœurs de l'Institut: Sœur Laura Tétroault, dite Marie Joseph, de St Liboire. Sœur Christiana Déry, dite St Ignace de Loyola. Sœur Régina Guerin, dite St Rémi, de St Ours. Sœur Julia Charbonneau, dite St Charles, de St Ours. Petites sœurs de l'Institut: Sœur Angéline L'Hérault, dite St Angéline, de St Valérien. Sœur Rose Alma Loiselle, dite St Victoria, de Granby.

Aux Conservateurs de la Province de Québec. Le Club Jacques Cartier, 43 et 45 rue St Vincent, Montréal, situé au centre des affaires de la ville, reçoit tous les jours un grand nombre de conservateurs du Dominion du Canada, qui viennent pour serrer la main de nos chefs.

Nous invitons cordialement ceux de nos amis qui n'ont pas encore visité le Club, de le faire à leur prochain voyage à Montréal. Ayant un local spacieux fourni des meilleures chambres que l'on puisse trouver en ville. La table exerce sous tous rapports. Le tout au prix ordinaire. Amis de la campagne venez serrer la main de nos chefs. Le Club Jacques-Cartier.

ANNONCEZ! L'annonce fait maître des biens chez les gens qui le lient. Combien de fois arrive-t-il qu'en lisant les annonces, des personnes constatent tout à coup qu'elles ont besoin de certaines choses dont elles voient la description sans avoir pensé jusque-là que ces choses leur manquaient. C'est le bon temps d'annoncer dans LE SORELLOIS.

ANNONCEZ! Les médecins l'ordonnent spécialement pour les anémiques et les convalescents. Méfiez-vous des contrefaçons. K. CAMPBELL & CIE, MFRS. MONTREAL.

BELLE CEREMONIE A l'Hôtel Dieu, le 30 Août, a eu lieu une cérémonie religieuse présidée par Sa Grandeur Mgr M. Decelles.

UN TONIQUE NUTRITIF LE VIN SAINT-LEHON est un bon vieux vin Tonic qui est à la fois nourrissant et renforçant. Il combine les propriétés nutritives de quelques toniques avec les effets renforçants et stimulants d'autres. Ainsi, le Vin St Lehon est également efficace pour guérir l'Anémie, la Perte de Chair et de Force, le manque d'Appétit, et toutes autres conditions dues au sang pauvre et à un état affaibli de l'organisme.

En vente par les Droguistes, Epiciers et Hôtelliers. F. X. ST-CHARLES & CIE, 257 St-Laurent, MONTREAL. Epiciers et Importateurs de Vins en Gros, seuls Agents pour le Canada. 15 Juillet 1904

